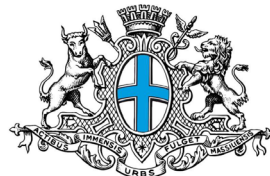


LE CAMPUS DES
TERRITOIRES
ZÉRO EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

VILLE DE



MARSEILLE

PRÉ-PROGRAMME

au 29 avril 2024

18 ET 19 JUIN 2024

MARSEILLE



Premier Campus des Territoires Zéro Exclusion Énergétique

Heureusement des milliers de logements qualifiés de passoires thermiques et habités par des personnes en grande précarité de vie sont rénovés chaque année. C'est formidable et cela est rendu possible par l'engagement de territoires de l'ANAH, d'opérateurs Ensembliers Solidaires

qui portent l'engagement au plus près des familles.

Et de plus en plus de rénovation sont ambitieuses, très performantes.


Elles permettent de bien se chauffer comme de se protéger des canicules avec des couts raisonnables et une empreinte environnementale faible.

Mais ce n'est pas à l'échelle de l'enjeu. Ce sont plus de 500 000 familles qui sont propriétaires et occupants de leur maison ou appartement qui sont en très grandes difficultés, passoires l'hiver et bouilloires l'été.

15 premiers territoires de 5000 à 15000 habitants ont décidé de devenir Territoire Zéro Exclusion Énergétique partout en France selon la démarche proposée par le collectif STOP Exclusion Énergétique et financée par un programme CEE. Sélectionnés pour leur engagement, ils sont une première étape pour expérimenter toutes les solutions connues. 100 nouveaux territoires suivront en 2027, et beaucoup plus en 2030.

Le premier Campus en juin 2024 à Marseille accueillera tous ceux qui mènent le projet. Accompagnateurs ensembliers solidaires, Coordinateurs Ensembliers Territoriaux, bénévoles et acteurs de la médiation sociale, élus, agent des collectivités locales, responsables associatifs, professionnels du bâtiment, entreprises, chargés de formation... viendront coopérer pendant deux jours leurs expériences concrètes interrogeant les possibles développements et partageant les solutions innovantes dans tous les domaines.

Le séminaire de travail est pour ceux qui agissent dans les territoires, pour les membres et partenaires de l'association Stop Exclusion Énergétique.



MARDI 18 JUIN 2024

Hôtel de Ville de Marseille, Espace Bargemon

Accueil des participants à partir de 14h

14h30

- Visite du Territoire Zéro Exclusion Energétique quartier des Chartreux - sur inscription
- Ateliers Fresques

17h30

- Accueil de la ville de Marseille
- Présentation des territoires
- Exposition « Cartes et Territoires Zéro Exclusion Energétique »
- Apéro des Solutions

20h00

Espace Bailly de Suffren

Cocktail dînatoire offert par la ville de Marseille

MERCREDI 19 JUIN 2024

Hôtel de Ville de Marseille, Espace Bargemon

08h00

Un café avec Jean Viard, Sociologue

09h00

- Accueil de Stop Exclusion Energétique
- Ateliers thématiques - sur inscription

14h00

Table ronde «Regards croisés des Territoires» avec Marseille, Grand Paris Grand Est, Strasbourg, Lyon, Besançon...

15h15

- Signature de la « Déclaration de Marseille »
- Photo
- Restitution des groupes de travail

17h30

Verre de clôture

Ateliers thématiques



Financement



Défis de la copropriété



Mobilisation des élus



Ecosystème et complémentarité des dispositifs



Mobilisation des artisans et des professionnels



Outils numériques



Mobilisation des bénévoles et des médiateurs sociaux



Santé, climat et impacts

Le campus en question

Où ?

Hôtel de Ville, Espace Bargemon
Marseille - Métro Vieux Port

Quand ?

18 juin après-midi
et 19 juin 2024 toute la journée

Comment s'inscrire ?

Scannez le QR code ou sur
<https://inventapp.web.app>



Comment participer aux groupes de travail ?

L'inscription aux groupes de travail sera disponible dans quelques semaines sur la web app dans l'onglet «Groupes de travail». N'hésitez pas à contacter Pauline ROLAND (pauline.roland@stopexclusionenergetique.org) ou votre Ensemblier.e Territorial.e pour davantage d'information.

Quelle prise en charge ?

L'accès au campus, conférences et ateliers inclus, est gratuit.
La Ville de Marseille accueille les participants et offrira le diner du 18 au soir et le déjeuner du 19. Le transport et la nuitée ne sont pas pris en charge et l'organisation du déplacement reste la responsabilité du participant.

Comment valoriser ma solution contre la précarité énergétique ?

Les 15 Territoires Zéro Exclusion Énergétique sont invités à se présenter dans le cadre de l'exposition « Cartes et Territoires » et à valoriser une solution de leur choix. Une fiche indicative sera fournie dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à contacter votre coordinateur·trice Ensemblier·e Territorial·e pour plus d'information.

Pour l'Apéro des Solutions des Territoires, je fais comment ?

L'Apéro des Solutions des Territoires est un moment convivial et interactif qui se déroulera le 18 juin 2024 de 18h30 à 20h. Pendant cet événement, chaque territoire disposera d'un stand où il pourra faire déguster des produits régionaux, partager des spécialités locales et présenter une exposition mettant en lumière ses chiffres clés et des solutions proposées pour lutter contre l'exclusion énergétique.

Vous êtes invités à venir déposer vos produits à l'espace Bargemon le 18 juin jusqu'à 12h30.

Comment se rendre au Campus des Territoires

Depuis la gare Saint Charles :

M1 – Arrêt Vieux Port

À pied – 20 mn

Sites internet de la ville de Marseille :

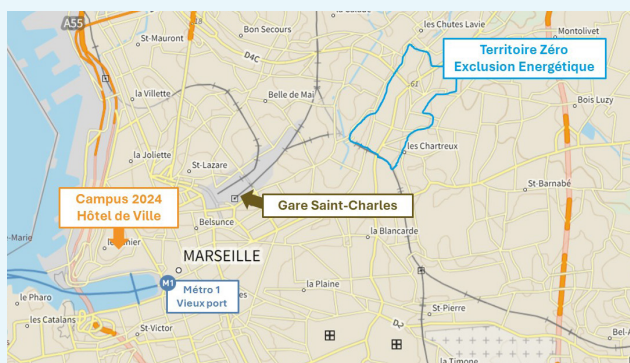
www.marseille.fr

www.marseille-tourisme.com

Contact

territoires@stopexclusionenergetique.org

Logistique : Alizée GALTIER – 06 31 41 20 42



Hébergement

Trouvez un hébergement avec notre sélection d'hôtels disponibles sur notre application. Rendez-vous dans « infos pratiques & hôtels » > « hôtels partenaires »

Au vu de l'attractivité de Marseille à cette période, nous vous recommandons de réserver votre séjour au plus tôt.